



Essais N° 1-2-088

# Certificat d'accréditation

N° : 1-2-088 Rév 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

## Centre Technique des Industries Agroalimentaires (CTIAA)

Adresse : Rue Ibn khaldoun, Cité 1200, Boumerdès - Algérie

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'essais conformément à la norme ISO/IEC 17025 : 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec  
l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec  
l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 18/11/2025  
Date de fin de validité : 17/11/2028

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa

